

SARL AB Labège

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	52 500	35 000	17 500	17 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	52 500	35 000	17 500	17 500
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	230 403	113 157	117 245	151 633
	Autres immobilisations corporelles	1 306 110	884 349	421 760	526 189
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	1 536 514	997 507	539 006	677 822
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	25 099		25 099	25 099
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	25 125		25 125	25 125
	TOTAL	50 224		50 224	50 224
Total de l'actif immobilisé		1 639 238	1 032 507	606 731	745 547
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements	24 830		24 830	28 060
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL	24 830		24 830	28 060
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	54 964		54 964	188 023
	Autres créances	195 961		195 961	195 642
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	250 926		250 926	383 666
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				500 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	850 567		850 567	516 336
	TOTAL	850 567		850 567	1 016 336
Charges constatées d'avance		13 094		13 094	40 904
Total de l'actif circulant		1 139 418		1 139 418	1 468 968
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		2 778 657	1 032 507	1 746 149	2 214 515
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

SARL AB Labège

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 071 146	1 128 590
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	121 189	-57 443
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	1 247 336	1 126 146
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	1 247 336	1 126 146
Dettes	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	245 748	780 774
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)	38 956	6 554
	Total	284 705	787 329
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 373	145 546
	Dettes fiscales et sociales	93 486	154 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 247	628
	Instruments de trésorerie		
	Total	214 107	301 038
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DU PASSIF	Total des dettes et des produits constatés d'avance	498 812	1 088 368
	Écart de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF		1 746 149	2 214 515
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	165 750	628 399
	à moins d'un an	333 062	459 969
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs		

AB LABEGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : ZAC de l'Hers – 57 Rue Lapeyrouse
31670 LABEGE**

793 910 662 RCS TOULOUSE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept mai,
A quatorze heures,

La société SYKOUSSIS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 120 000 euros, ayant son siège social 57 rue Lapeyrouse, ZAC de l'Hers, 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 963 672 RCS TOULOUSE, représentée par Monsieur Nicolas KAKARIDIS en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société AB LABEGE,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Nicolas KAKARIDIS, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Nicolas KAKARIDIS, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Approbation du solde créditeur du compte courant de Monsieur Nicolas KAKARIDIS,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 121 189,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	121 189,64 euros
-------------------------------	-------------------------

En totalité, au compte « autres réserves » <i>qui s'élève ainsi à 1 192 336,59 euros.</i>	121 189,64 euros
---	-------------------------

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'approuver la rémunération nette allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, Monsieur Nicolas KAKARIDIS, qui s'est élevée à un montant de 60 664,46 euros.

A cela s'ajoute deux avantages en nature, d'une part 664,46 euros au titre du véhicule utilisé ; d'autre part, 1 471,50 euros au titre des repas.

En outre, l'associée unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant :

- Cotisations obligatoires sur l'exercice : 42 734,04 euros
 - dont 10 175 euros de CSG déductible
- Cotisations facultatives (pension, retraite ...) sur l'exercice : 16 387,46 euros

La gérance aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de son mandat sur présentation des justificatifs.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique approuve le solde créditeur du compte courant de **Monsieur Nicolas KAKARIDIS** inscrit dans les comptes de la Société, qui, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élève à 1 247,07 euros.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société SYKOUSSIS
représentée par Monsieur Nicolas KAKARIDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. KAKARIDIS', is written over a faint, horizontal line. The signature is stylized with a large, circular loop at the end.



EURL AB LABEGE

Annexe simplifiée aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

Ce rapport contient 11 pages

Les annexes comprennent 18 pages

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.3	Covid-19	Erreur ! Signet non défini.
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations incorporelles, corporelles et financières	2
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Stocks	4
2.1.4	Créances	4
2.1.5	Comptes de régularisation	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.2	Capital	6
2.2.3	Dettes financières	7
2.2.4	Autres dettes	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Chiffre d'affaires	8
4	Autres informations	9
4.1.1	Effectif moyen	9

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	52 500	-	-	52 500
Total immobilisations incorporelles (I)	52 500	-	-	52 500
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	230 403	-	-	230 403
Installations générales agencements divers	1 126 040	5 357	-	1 131 397
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	174 713	-	-	174 713
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles (II)	1 531 156	5 357	-	1 536 513
Immobilisations financières (III)	50 224	-	-	50 224
Total général (I + II + III)	1 633 880	5 357	-	1 639 237

2.1.2 Tableau des amortissements

Amortissements	Durée (a)	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	3	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0 à 5	35 000	-	-	35 000
Total immobilisations incorporelles (I)	-	35 000	-	-	35 000
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10	78 770	34 387	-	113 157
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10	665 581	96 307	-	761 888
Matériel de transport	5	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 7	108 982	13 478	-	122 460
Total immobilisations corporelles (II)	-	853 333	144 172	-	997 505
Total général (I + II)	-	888 333	144 172	-	1 032 505

2.1.3 Stocks

2.1.3.1 Etat des stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode PEPS.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stock de boissons	19 917	-	19 917
Stock de nourritures	4 913	-	4 913
Total	24 830	-	24 830

2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4.1 Classement par échéance

Les créances à la clôture ont une échéance inférieure à un an sauf les immobilisations financières.

2.1.4.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
RRR à obtenir	24 905
Factures clients à établir	-
Disponibilités	-
Etat	-
Divers	6 840
Total	31 745

2.1.5 Comptes de régularisation

2.1.5.1 Charges constatées d'avance

	Montant
Exploitation	13 095
Financier	-
Exceptionnelle	-
Total	13 095

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	50 000	-	-	50 000
Primes d'émission, fusion...	-	-	-	-
Réserves légale et réserves statutaires	5 000	-	-	5 000
Autres réserves	1 128 591	-	57 443	1 071 147
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-57 443	121 190	-57 443	121 190
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total	1 126 448	121 190	-	1 247 337

i. Capital

1. Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 5 000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	5 000	50 000
Mouvements :	-	-
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	5 000	50 000

ii. Dettes financières

1. Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt PGE 200 000 € - 10/06/2020	125 749	49 998	75 751	-
Emprunt Prêt Rebond 150 000 € - 05/10/2020	120 000	30 000	90 000	-
Total	245 749	79 998	165 751	-

iii. Autres dettes

1. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 982
Dettes fiscales et sociales	32 075
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Total	43 057

31Autres informations

i. Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice est de 21 salariés.